



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Septembre 2012

Date de la convocation 19 Septembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes Nébian
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p>BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p>CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p>CANET : M.MALBEC Sylvain, M.BAUDAILLER Jean-Louis,</p> <p>CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p>CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERES Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth,</p> <p>FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,</p> <p>LACOSTE : M.VENTRE Philippe,</p> <p>LIAUSSON : M.BETZ Bruno,</p> <p>LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques,</p> <p>MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,</p> <p>NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard,</p> <p>OCTON : M.COSTE Bernard,</p> <p>PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard,</p> <p>PERET : M.AZAM Joël,</p> <p>SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p>USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p>VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine</p> <p>VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme FABRE Maryse à M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René à M.CAZORLA Alain, M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.DRUART David à M.BARDEAU Francis, M.BILHAC Christian à M.AZAM Joël, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard.</p>

Objet : Projet de cuisine centrale dans la crèche collective intercommunale sur CANET – Dossier de demande de subventions auprès de l'Etat au titre du FNADT.

Monsieur CAZORLA informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la réalisation de la crèche intercommunale de CANET, un projet de cuisine centrale ayant pour vocation de préparer et de servir les repas des enfants accueillis dans les structures intercommunales « Petite enfance » est prévu.

Accusé de réception en préfecture
 034-243400355-20121003-2012-09-26-02-DE
 Date de télétransmission : 11/10/2012
 Date de réception préfecture : 11/10/2012

Il précise qu'après un cofinancement départemental acquis pour un montant de 60 000 euros au titre du Contrat de projet 2012, un dossier de demande de subventions a été déposé et est en cours d'instruction par les services de l'Etat au titre du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) pour un montant de 60 000 euros, pour un coût total de 150 000 euros H.T., soit 40%.

Le plan de financement est donc le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Investissement	MONTANT (HT)	%
Montant total de l'opération	150 000 €	
Détail des subventions :		
AUTOFINANCEMENT	30 000€	20 %
CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT	60 000€	40 %
ETAT	60 000€	40 %

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur CAZORLA et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le dossier de demande de subvention et le plan de financement présenté ci-dessus.

SOLLICITE le concours financier le plus élevé possible de l'Etat au titre du FNADT sur ce programme de réalisation communautaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.